



Négociation 2023

La FP-CSN dépose ses demandes syndicales

À lire

Vous avez manqué l'Info-négo du Front commun sur le dépôt des revendications de table centrale ? Vous la trouverez [au lien suivant](#)

À retenir

Le cahier de demandes de la FP-CSN déposé dans le cadre de la négociation 2023 est accessible [au lien suivant](#)

À voir

Pour entendre le comité de négociation de la FP-CSN, à la sortie du dépôt du 28 octobre, consultez la vidéo [au lien suivant](#)

Nous, d'une seule voix

Le 28 octobre 2022 en matinée, les trois centrales syndicales (CSN, CSQ, FTQ) et l'APTS déposaient le **projet de revendications du Front commun** au Secrétariat du Conseil du trésor. Ce dépôt concerne les matières dites de table centrale, soit le salaire, la retraite, les droits parentaux, les disparités régionales et quelques autres matières ou demandes particulières.

Pour plus d'informations sur le dépôt de table centrale, nous vous invitons à lire l'[Info-négo du Front commun](#).

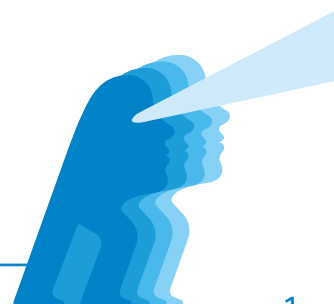
Votre cahier de demandes syndicales est maintenant en ligne !

Pour les matières sectorielles touchant vos conditions de travail et de pratique, c'est la FP-CSN qui vous représente auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En septembre, vous vous êtes prononcés sur le cahier de demandes sectorielles et vous avez proposé des amendements, dont certains ont été adoptés en assemblée générale. Le comité de négociation vous remercie pour votre participation à cette étape essentielle. Soyez assuré-es que **vos préoccupations ont été entendues** et qu'elles alimenteront le comité de négociation dans le cadre de la présente ronde, que les amendements aient été retenus ou non.

Dépôt : du bord des avancées autant pour les professionnel-les que pour les techniciennes et les techniciens

Puisque les deux syndicats de la FP-CSN ont reçu et traité les amendements de manière différente en assemblée générale, une harmonisation a été assurée en bureau fédéral en santé et services sociaux (BFSSSS), l'instance décisionnelle de la FP composée de membres des exécutifs du STEPSQ et du SPTSSS. Le comité de négociation est heureux de vous présenter aujourd'hui le résultat de cette harmonisation et vous invite à consulter le [Cahier de demandes syndicales de la négociation sectorielle 2023](#).



C'est ce cahier qui a été déposé par le comité de négociation de la FP-CSN (secteur santé et services sociaux) au Comité patronal de négociation en santé et services sociaux (CPNSSS) le **28 octobre** dernier en après-midi.

Pour entendre **votre comité de négo à la sortie du dépôt**, consultez la **vidéo [au lien suivant](#)**.

Notre cahier de demandes syndicales est ambitieux. En présentant nos revendications sous la forme de « vies », nous faisons le choix de porter un projet qui vise l'amélioration de vos conditions de travail en tenant compte des impacts directs que ces dernières ont sur les différentes facettes de votre vie. Pour soutenir ce projet de négociation d'envergure, **nous aurons besoin de la mobilisation de l'ensemble de nos membres** au cours des prochains mois.

Des personnes militantes ont été identifiées dans chacun de vos syndicats afin de faciliter la transmission de l'information et la mobilisation dans le cadre de la négociation du secteur public. Ces personnes seront en formation dans les prochaines semaines et viendront à votre rencontre sur le terrain dans le cadre de la phase dite d'**enracinement des demandes**.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre exécutif local.

Bon mois de novembre à toutes et tous,

Votre comité de négociation FP-CSN (secteur santé et services sociaux)



Les membres du comité de négociation de la FP-CSN, pour le secteur santé et services sociaux (de gauche à droite) : Steve Veilleux (porte-parole de la négociation nationale), Sonia Racine, Andréane Demers-Laberge, Sébastien Collard.

